

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans **Cinquante mois d'occupation allemande** (Volume 2 : 1916) du

**LUNDI 15 MAI 1916**

L'affiche suivante, collée sur les murs ce matin, nous apprend l'issue tragique d'un nouveau grand procès qui vient d'être jugé à Bruxelles et dont on parlait depuis plusieurs jours dans le public en l'appelant "*l'affaire des télégraphistes*" :

*Par jugement du 8, confirmé le 10 mai 1916, le tribunal de campagne a condamné à mort pour espionnage :*

- 1. Charles Parenté, surveillant du télégraphe à Anderlecht ;*
- 2. Arthur Devaleriola, employé du télégraphe à Berchem-Sainte-Agathe ;*
- 3. Louis Lefèvre, employé du télégraphe à La Louvière ;*
- 4. Gérard Hubert, employé du télégraphe à Schaerbeek ;*
- 5. Théodore Fisch, marchand de cigares à Malines ;*
- 6. Prosper Krické, inspecteur d'assurances à Gand ;*
- 7. Martin Bastianen, conducteur du télégraphe à Molenbeek ;*
- 8. Jules Deblander, ouvrier du télégraphe à Nimy ;*
- 9. Gustave Dallemagne, secrétaire des fortifications à Liège ;*
- 10. Antoine Lechat, contremaître du télégraphe à Nimy.*

*Parenté, Lefèvre et Krické ont été exécutés.*

*Pour les autres, la peine de mort a été commuée en travaux forcés à perpétuité en vertu du droit de grâce de S. Exc. Le Gouverneur.*

*19 autres accusés ont été condamnés à des fortes peines de travaux forcés pour espionnage ou pour aide prêtée à l'espionnage.*

*Les personnes condamnées appartenaient à une grande organisation qui avait pour mission de se procurer des renseignements sur nos hangars à dirigeables, nos transports*

*par chemin de fer et autres points d'ordre militaire et de transmettre ces renseignements à l'ennemi.*

*Bruxelles, le 15 mai 1916.  
Gouvernement der Stadt Brussel.*

Les accusés étaient trente-neuf en tout ; il y eut vingt-neuf condamnations.

L'organisation d'espionnage dont il s'agissait dans cette affaire aurait, d'après des personnes qui ont pu suivre de près les débats, été découverte par la faute d'une femme connue dans un monde spécial sous le nom de la « *grosse Berta* », et qui aurait mis les Allemands sur la piste. D'autre part, Charles Parenté – et il ne s'agit pas ici de charger sa mémoire, car il est mort en héros – aurait, sans le vouloir, facilité les recherches de la police.

Soucieux de renseigner exactement ses chefs, après la guerre, il tenait une comptabilité des messages transmis à l'étranger et qui devaient être expédiés, de l'enclave belge de Baer-le-Duc, par la télégraphie sans fil, au gouvernement du Havre. Ce registre fut découvert au cours des perquisitions et l'on se rend compte du parti que la police teutonne en tira.

Le procès des télégraphistes a commencé le 5 mai. Vu le grand nombre des accusés et sans doute aussi pour donner à l'affaire un caractère théâtral, les débats ont eu lieu dans la salle des séances du Sénat. Un témoin me décrit ainsi la

scène : le tribunal, composé de l'auditeur militaire, de cinq juges et d'un greffier, tous en uniforme, siège à la table qui servait, dans les séances du Sénat, aux sténographes. Les avocats des accusés, MM. Alexandre Braun, de Sadeleer, Braffort, Dorff, Kirschen, Brimeyer sont à gauche, sur les fauteuils de l'opposition sénatoriale. Au fond de la salle, les grands portraits historiques belges continuent, insensibles aux vicissitudes, à rayonner dans leurs cadres d'or, se détachant sur le rouge sombre des boiseries d'acajou. L'entourage de ces figures où revit le passé glorieux de notre pays ajoute à la grandeur tragique du drame judiciaire qui se joue-là à ce moment.

Tous les accusés se sont comportés en braves, montrant un beau mépris de la mort.

Du groupe des agents du télégraphe, deux personnalités se détachaient surtout : Lefebvre, commis d'ordre à La Louvière, et Devalériola. Lefebvre était un des principaux agents du corps des télégraphistes. Il y a quelques années, au grand tournoi international de télégraphie à Turin, il avait remporté la médaille d'or, battant tous ses rivaux dans le concours de réception auditive pour l'appareil Mors. Il avait 38 ans. C'était un garçon d'élite, plein d'initiative. Devalériola, commis de direction au bureau des études, était également un excellent agent. Il habitait Berchem. L'acte d'accusation mentionne qu'avec le concours d'un

de ses parents, domicilié dans la commune et possédant un colombier, il confiait fréquemment des messages à des pigeons voyageurs.

Le gouverneur général s'est montré impitoyable à l'égard de Parenté, Lefèvre et Krické. Sa décision en ce qui les concerne fut prise le vendredi 12 mai. Ce n'est que deux jours après, le 14, à 9 heures du matin que les trois condamnés apprirent le rejet de leur recours et qu'ils seraient exécutés le lendemain. Leur agonie dura ainsi près de vingt-quatre heures, pendant lesquelles Lefebvre eut la consolation de voir sa femme, admise à passer avec lui, dans sa cellule, les dernières heures de la soirée.

Parenté eut aussi la faveur de revoir, une dernière fois les siens, et Crické put serrer dans ses bras sa fille, âgée de 18 ans, qui, devenue orpheline après cette nuit tragique, a trouvé chez des étrangers compatissants un refuge momentané.

Le lendemain matin, à 5 heures, les trois condamnés furent conduits au Tir national, où ils sont morts victimes de leur dévouement à la Patrie.

Ils avaient été véritablement torturés au cours de l'instruction. Lefebvre, notamment, fut tenu au secret pendant sept mois ! Comme on ne parvenait pas à en tirer des aveux, il fut roué de coups au point qu'il en perdit la raison. A partir de ce moment, il poussait, nuit et jour, dans sa cellule,

d'épouvantables hurlements (1).

L'un des condamnés de ce mémorable procès, M. De Ridder, habite Turnhout où il possède une fabrique de cigares. On raconte, à son sujet, que la transmission des dépêches s'opérait comme suit : M. De Ridder remettait à un de ses ouvriers les dépêches qu'il s'agissait de faire passer en Hollande ; cet ouvrier les enroulait dans des feuilles de tabac en donnant au tout l'aspect d'un cigare ; on intercalait celui-ci dans une caisse de cigares, marquée d'un signe reconnaissable seulement pour le destinataire averti ; et l'on envoyait la caisse avec d'autres en Hollande, où M. De Ridder était autorisé à faire des expéditions. La mèche a malheureusement fini par être éventée. Depuis ce jour là, les voyageurs qui se rendent en Hollande ne peuvent plus emporter des cigares ; s'ils en ont dans leur étui, les agents chargés de la visite les rompent.

(1) Au sujet des divers modes de torture infligée à des prévenus, voir 4 juillet 1916.

**Consultez :**

DEBRUYNE, Emmanuel ; « *Patriotes désintéressés ou espions vénaux ? Agents et argent en Belgique et en France occupées, 1914-1918* », in ***Guerres mondiales et conflits contemporains*** 2008/4 (n° 232) ; Paris ; Presses Universitaires de France ; pages 25-45.

<http://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2008-4-page-25.htm>

## Charles Parenté

[http://www.bel-memorial.org/photos\\_bruxelles/PARENTE\\_Charles\\_23813.htm](http://www.bel-memorial.org/photos_bruxelles/PARENTE_Charles_23813.htm)

**PARENTE** ou/of **PARANTE** **Charles**  
**Conflit/Conflict:** 1914 - 1918 **Statut/Statuut:** Résistant fusillé - Gefusilleerde weerstandslid

**Naissance/Geboorte: Décès/Overlijden:** Schaerbeek - Schaarbeek, BR, BE 1916-05-15

**Plus d'infos/Meer info:** Ouvrier du télégraphe à Anderlecht. Condamné à mort pour espionnage par jugement du 8 mai, confirmé le 10 mai 1916, par le tribunal de campagne allemand (Source: "Belgium : a Personal Narrative", Brand WHITLOCK). Fusillé au Tir National à Schaerbeek (Bruxelles)

[http://www.bel-memorial.org/all\\_names/p.php?s=200&q=](http://www.bel-memorial.org/all_names/p.php?s=200&q=)

## Louis dit « Omer » Lefèvre

[http://www.bel-memorial.org/photos/LEFEVRE\\_Omer\\_Louis\\_23393.htm](http://www.bel-memorial.org/photos/LEFEVRE_Omer_Louis_23393.htm)

**Conflit/Conflict:** 1914 - 1918; **Statut/Statuut:** Résistant fusillé - Gefusilleerde weerstandslid

**Naissance/Geboorte** : Charleroi, HT, BE 1878-08-26; **Décès/Overlijden** : Schaerbeek - Schaarbeek, BR, BE 1916-05-15

**Plus d'infos/Meer info:** Employé du télégraphe à La Louvière. Condamné à mort pour espionnage par jugement du 8 mai, confirmé le 10 mai 1916, par le tribunal de campagne allemand (Source: "Belgium: a Personal Narrative", Brand WHITLOCK). De son vrai nom Louis LEFÈVRE, dit Omer. Télégraphiste pendant la guerre 1914-1918 et patriote, il transmet des informations aux Alliés. Louis LEFÈVRE est arrêté par le contre-espionnage allemand le 2 novembre 1915. Sa maison natale est à la Grand-Rue. L'ancienne rue Oblique porte le nom de rue Omer LEFÈVRE depuis le 17 septembre 1929 (Source: Jean-Marie AUBRY). Télégraphiste, né à Charleroi, épouse en 1907 Bertha VAN DAMME, de La Louvière, où il vient s'installer. Pendant la guerre, il est accusé d'espionnage par les Allemands. Niant systématiquement les faits pour ne trahir personne, il est fusillé le 15 mai 1916 (Source [80]). Il est également représenté sur le monument aux morts 1914-1918 situé dans le parc public de la rue Waroqué à La Louvière: Le monument représente, de façon symbolique, la Patrie sous les traits d'une femme meurtrie; celle-ci sert la main d'un personnage représentant le Louviérois Omer LEFÈVRE qui, accusé d'espionnage par les Allemands, avait été fusillé pendant la Première Guerre. Omer LEFÈVRE, tête levée vers le ciel, fixe un aigle, symbole de

l'autorité allemande, prêt à fondre sur lui. Derrière le groupe, on distingue un soldat montant à l'assaut et un déporté, dominé par l'aigle, partant en exil (Source: Site de [Sandrine PLACE](#)). Fusillé au Tir National à Schaerbeek (Bruxelles)

<http://www.bel->

[memorial.org/names\\_on\\_memorials/display\\_names\\_on\\_mon.php?MON\\_ID=1377](http://www.bel-memorial.org/names_on_memorials/display_names_on_mon.php?MON_ID=1377)

## Prosper Krické

<http://www.bel->

[memorial.org/photos/KRICKE\\_Prosper\\_23811.htm](http://www.bel-memorial.org/photos/KRICKE_Prosper_23811.htm)

**Conflit/Conflict:** 1914 - 1918

**Statut/Statuut:** Résistant fusillé - Gefusilleerde weerstandslid

**Naissance/Geboorte:** Gent (Gand), OV, BE 1866-12-29

**Décès/Overlijden:** Schaerbeek - Schaarbeek, BR, BE 1916-05-15

**Plus d'infos/Meer info:** Verzekeringstoezichter te Gent. Heeft ruimschoots zijne diensten doen betalen. Zijne bedrijvigheid heeft drij maanden geduurd. Heeft talrijke verslagen overgemaakt. Bewwakte zelf de loodsen, de troepenbewegingen, de gepantserde treinen, de treinen met gekwetsten. Hij heeft vruchteloos willen doen geloven, dat hij alle inlichtingen op de Beurs kreeg. Hij heeft ook wel de vliegvelden bespied. 't Komt er weinig op aan of zijne verslagen minder of meer tijd hebben besteed om ter bestemming te komen. Sommige verslagen verouderen niet. Hij is in betrekking geweest met PUTMANS, FRANCOIS, PARENTÉ en de Armand Steursplaats. Hij had twee valsche namen: Françoise en De Gand. Tot de doodstraf veroordeeld voor verspieding by vonnis van 8 mei, den 10 mei 1916, bekrachtigd. Gefusilleerd op de Nationale Schietbaan te Schaarbeek, BR, BE (Bron: Andre DE CLERCQ)

<http://www.bel->

[memorial.org/tribute/tribute\\_1.php?INDIVIDUALS\\_ID=51787&RECOUP=23811](http://www.bel-memorial.org/tribute/tribute_1.php?INDIVIDUALS_ID=51787&RECOUP=23811)